



Et si c'était vous?

**EMPLOYEUR**

Ville de Saint-Jérôme

Service de la sécurité incendie
Division des opérations
506, rue Filion

TYPE DE POSTE

Poste cadre
Permanent
(R-867)
Affichage interne et externe

HORAIRE

35 h / semaine
Horaire de travail du lundi au
vendredi.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurances collectives et régime
de retraite à prestations
déterminées dès l'entrée en poste!

ÉQUIPE DE TRAVAIL

4 chefs aux opérations
1 chef aux opérations à la
formation/SST

RÉMUNÉRATION

137 759 \$ annuellement

DATES POUR POSTULER

Du 15 au 29 novembre 2024

vsj.ca/emplois

CHEF DE LA DIVISION DES OPÉRATIONS

Service de la sécurité incendie

Vous désirez faire carrière au sein d'une organisation qui a à cœur ses employés et qui prône les valeurs de respect, d'éthique, de leadership et de professionnalisme ? Faire partie d'une équipe dynamique où vous pourrez grandir et faire valoir vos compétences et votre leadership? Vous recherchez un environnement branché sur l'avenir, propice à la réalisation de vos aspirations? Nous avons des possibilités!

POURQUOI CHOISIR DE TRAVAILLER POUR LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME**Pour une vie équilibrée :**

- ✓ Horaire flexible et possibilité de télétravail (selon la politique en vigueur);
- ✓ Conciliation travail-famille;
- ✓ Horaire de 4 ½ jours/semaine ;
- ✓ Congés payés durant le temps des fêtes (en plus des vacances annuelles!);

Pour prioriser votre santé et ton bien-être :

- ✓ Assurances collectives payées à 60% par l'employeur;
- ✓ Banque santé et mieux-être de 1 000\$ par année;
- ✓ Accès à un service complet de télémédecine et de bien-être;
- ✓ Accès à un programme d'aide aux employés (PAE);
- ✓ Service de télémédecine;

Pour votre futur :

- ✓ Régime de retraite (l'un des meilleurs!);
- ✓ Salaires compétitifs et possibilités d'avancement de carrière;
- ✓ Et plus encore!

Et plus encore!**VOTRE RÔLE AU SEIN DE L'ORGANISATION**

Sous l'autorité du directeur adjoint du Service de la sécurité incendie, le chef de la Division des opérations planifie, organise et contrôle les activités de sa Division. Il est responsable de l'application du programme d'activités de la Division des opérations et il exerce un rôle prédominant d'agent de changement en mettant à l'avant-plan un leadership transformationnel.

MISSION ET OBJECTIFS

Activités de gestion générale :

- Planifier les besoins en effectifs et organiser les ressources humaines, financières et matérielles pour mettre en place les orientations et les priorités données à sa Division;
- Mettre en place la stratégie identifiée, selon le contexte, ainsi que les objectifs et les besoins de sa Division;
- Mettre en place les indicateurs de contrôle requis pour une bonne application, en fonction des cibles de performance établies;
- Déterminer l'ordre des priorités dans le travail à effectuer selon les échéanciers à respecter; approuver les plans et exercer les contrôles requis;
- Élaborer les mécanismes nécessaires au bon fonctionnement des activités de sa Division;
- Recommander à son supérieur toutes mesures visant à améliorer l'efficacité de son Service; aviser son supérieur de toute situation anormale;
- Développer des connaissances dans son domaine d'activité et les appliquer dans le cadre de ses fonctions;
- Développer et diffuser les directives et les orientations générales quant aux travaux à exécuter ainsi que les normes, les méthodes et les procédures de travail et d'entretien de sa Division selon les politiques en vigueur;
- Superviser la gestion administrative;
- Représenter la Ville dans son secteur d'activité en entretenant de bonnes relations;
- Agir à titre de personne-ressource auprès de l'ensemble du personnel sous sa responsabilité ainsi qu'auprès des autres Services de la Ville;
- Favoriser la communication entre son personnel et l'ensemble des Services de la Ville;
- S'impliquer dans le maintien d'un climat de travail harmonieux en favorisant des relations de travail saines et productives;
- Anticiper l'impact des différentes décisions sur le climat organisationnel et assurer les communications;
- Identifier les problèmes relatifs au fonctionnement de sa Division, rechercher et appliquer les solutions et les correctifs susceptibles d'améliorer son efficacité;
- Collaborer à l'élaboration des prévisions budgétaires annuelles pour la Division;
- Participer à tous les comités ou autres réunions nécessitant sa présence;
- Voir à l'application de la convention collective en vigueur et approuver les documents s'y rattachant;
- Veiller à ce que les normes de santé et de sécurité au travail soient appliquées;
- Superviser le travail des employés sous sa responsabilité et exercer les contrôles requis;
- Développer les compétences et les efforts du personnel de sa Division en vue d'accroître la qualité du service à la clientèle;
- Voir à la formation et au perfectionnement de son personnel;
- Participer au processus de sélection du personnel de sa Division;
- Évaluer le rendement des employés et, dans la limite de ses attributions, proposer des mesures correctives;
- Vérifier et approuver les rapports de temps du personnel, incluant les heures supplémentaires;
- Assurer sa disponibilité en cas d'urgence;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Activités de gestion spécifique :

- Identifier les besoins en équipements et outils nécessaires à la réalisation des objectifs de sa Division;
- S'assurer du respect des normes en vigueur quant à la santé et la sécurité au travail et participer, au besoin, aux comités et enquêtes d'accident du travail;

- Collaborer à l'élaboration de la formation et au maintien des compétences du personnel de sa Division;
- Diriger et coordonner les activités de lutte contre les incendies;
- Assumer un service de garde à l'extérieur des heures normales de travail à raison de 12 à 16 semaines annuellement;
- Assurer un contrôle de qualité des rapports d'intervention.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Être titulaire du certificat Officier 1, complété et décerné par l'École nationale des pompiers du Québec;
- Être titulaire du certificat Officier 2, complété et décerné par l'École nationale des pompiers du Québec;
- Être titulaire d'un diplôme d'études de 1^{er} cycle universitaire en gestion, ou autres domaines d'études connexe (un atout).
- Détenir un permis de conduire valide classe 4A;
- Le lieu de résidence principale du candidat ou de la candidate doit se trouver à une distance approximative de 50 KM de la Ville de Saint-Jérôme, ou s'engager à l'établir suivant la période de probation de 6 mois;
- Avoir une expérience de gestion de personnel.

LE PETIT PLUS QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

- Être en mesure de travailler de façon transversale au sein de la Ville pour assurer la communication avec l'ensemble des équipes de travail;
- Posséder d'excellentes capacités de communication;
- Avoir du leadership transformationnel et une bonne capacité à mobiliser une équipe;
- Être orienté vers l'action, faire preuve de rigueur et d'une bonne capacité de prise de décision.

SPÉCIFICATIONS :

Le chef de la Division des opérations fera partie de l'OMSC, et de la mission incendie en sécurité civile. Il pourrait être appelé à occuper le poste de coordonnateur du centre des opérations d'urgence sur le site (COUS) lors d'une situation de mesures d'urgences

VOUS AVEZ LE PROFIL RECHERCHÉ?

Les candidats intéressés doivent soumettre leur par le biais du site Web de la Ville de Saint-Jérôme (vsj.ca/emplois), en joignant obligatoirement leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leur diplôme. Les candidatures doivent être déposées avant le **29 novembre 2024, à 23h59**. Des tests pourraient être requis afin d'évaluer les capacités, les compétences et les connaissances des candidats.

ÉGALITÉ DES CHANCES

La Ville de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, ces personnes peuvent nous faire part de leurs besoins particuliers en lien avec le processus de sélection pour l'emploi convoité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Les outils de sélection peuvent être adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap, et ce, à toutes les étapes du processus de recrutement.

Postulez à vsj.ca/emplois

